



Les

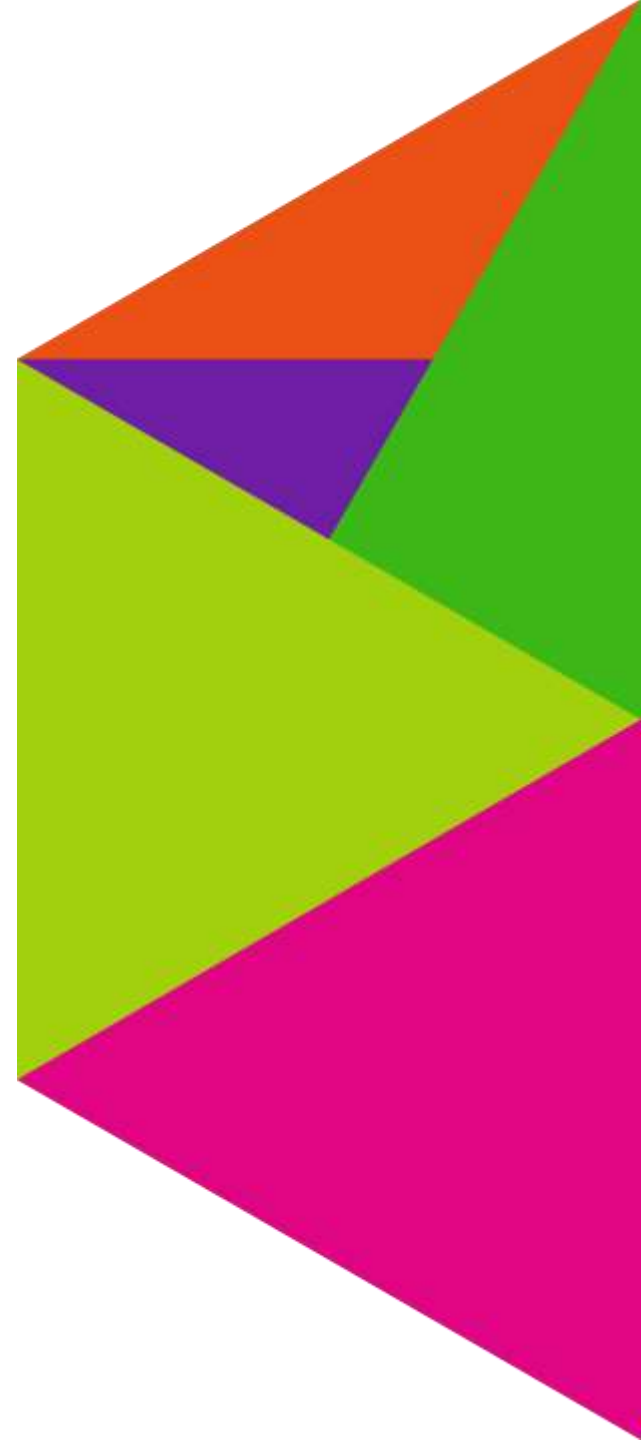
interconnectés

RÉSEAU DES TERRITOIRES INNOVANTS

Politiques numériques pour tous les territoires

2^{eme} réunion plénière

18 septembre 2025



Mot d'accueil



► Les partenaires de la démarche



- Engagée en faveur d'une politique nationale d'aménagement et de transformation numérique ambitieuse
- Marlène le Dieu de Ville, vice-présidente en charge du numérique



- Porter une vision politique du numérique
- Accompagner la montée en compétences des élus et des agents
- Favoriser l'intelligence collective et le partage entre pairs et experts



Accompagnement
Numérique Sur Mesure
(ANSM)

- Communes de moins de 3 500 habitants
- Intercommunalités de moins de 15 000 habitants

La Suite Territoriale

- Plateforme sécurisée
- Outiller les collectivités dans leurs besoins

► Ordre du jour

- Calendrier
- Prise de parole de Marlène le Dieu de Ville
- Tour de table des participants
- Rendre ses services numériques accessibles
- Responsabiliser davantage les acteurs externes
- Présentation de la Suite territoriale





Calendrier de la prochaine réunion

- **3^e réunion plénière : 9 décembre – 9h/11h**

Établir un plan d'action d'accompagnement des territoires à déployer en 2026



Marlène le Dieu de Ville

- *Vice-Présidente, Communauté de communes Lacq-Orthez*
- *Vice-Présidente d'Intercommunalités de France en charge du numérique*
- *Co-présidente de la Commission numérique*



► Tour de table

- Communauté de communes Pays du Coquelicot
- Communauté d'agglomération Porte de l'Isère
- Communauté de communes Bugey Sud
- Agglopolys
- Pontivy Communauté
- Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône
- Ville de Nancy

Rendre ses services numériques accessibles



Réaliser une déclaration d'accessibilité

Une déclaration d'accessibilité doit comprendre :

- Un état de conformité aux critères de contrôle du RGAA (résultat de l'audit de conformité)
- Un signalement des contenus non accessibles
- Des dispositifs d'assistance et de contact
- La mention de la faculté pour la personne concernée de saisir la Défenseure des droits en cas d'absence de réponse ou de solution

► Réaliser une déclaration d'accessibilité

Pour financer un audit de conformité, des modalités de financement existent via le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)

- Le FIPHFP collecte les contributions financières des collectivités ne respectant l'obligation d'employer 6 % de personnes handicapées et les redistribue aux collectivités pour leurs projets d'amélioration de l'accessibilité
- Une grande partie des budgets est déléguée à la DINUM pour accompagner les collectivités

► Les mesures phares du RGAA permettent de respecter 50 % des critères et d'atteindre une conformité partielle

► Fournir une alternative textuelle aux images

► Assurer un contraste entre la couleur du texte et celle de l'arrière-plan pour une meilleure lisibilité

► Assurer à chaque média temporel (son, vidéo) une transcription textuelle ou audiodescription synchronisée

► Associer à chaque lien un intitulé clair (éviter « cliquez ici » ou « en savoir plus »)

► Veiller à ce que les contenus de chaque page soient présentés sans perte d'information ou de fonctionnalité (sans avoir besoin d'un défilement vertical ou horizontal)

► Adapter le langage aux utilisateurs avec la méthode du FALC (« Facile à lire et à Comprendre ») :

► Mettre en place un plan d'action : par quoi commencer ?

- Sensibiliser et former l'ensemble des agents à toutes les formes de handicap
- Identifier la personne porteuse de ce sujet pour établir le schéma pluriannuel et fixer les grandes orientations à suivre au cours des 3 prochaines années
- S'appuyer sur des structures associatives ou parapublique pour être accompagné dans le choix des solutions et la formalisation des parcours
 - TechLab d'APF France handicap
 - ICOM'Provence propose une formation gratuite aux aides techniques numériques



► Mettre en place un plan d'action : par quoi commencer ?

- Faire tester le site par les personnes concernées pour vérifier l'efficacité des mesures d'amélioration
 - Le syndicat mixte de coopération territoriale Mégalis Bretagne fait appel à des associations de mal-voyants
- Exemples d'actions mises en œuvre
 - **Inclusif, le jeu**, créé par Lyon métropole à destination des concepteurs de services numériques : <https://inclusivite-resin.grandlyon.com>
 - **La démarche Elgarweb** de la Communauté d'agglomération du Pays Basque pour rendre les sites web des communes-membres accessibles : <https://www.elgarweb.fr>



Responsabiliser davantage les acteurs externes



► Favoriser la coopération avec les acteurs privés et publics

Le rôle central des opérateurs publics de services numériques (OPSN) comme tiers de confiance

- La mutualisation des coûts permet de mieux répondre aux besoins des collectivités
- Des solutions co-construites favorisent la conformité réglementaire
- Inciter à la mutualisation en rassemblant les acteurs locaux

Faire évoluer l'offre des opérateurs privés

- Dépasser les solutions progicielles pour se connecter aux plateformes nationales d'administration en vase clos
- Orienter les offres trop standardisées vers un accompagnement et un suivi de l'analyse des données
- Faire de l'interopérabilité des données une exigence dans



Rééquilibrer les défis soulevés par la mise en œuvre de l'accessibilité numérique avec les acteurs externes

- Faire porter la responsabilité du RGAA et la sanction sur les prestataires des collectivités
- Rédiger une clause contractuelle Accessibilité numérique pour les marchés publics (pour ne pas avoir à payer des coûts de correction)
- Obliger les éditeurs nationaux, les centrales d'achat public à ce que leurs produits, logiciels et applications mobiles respectent le RGAA
- Mettre à disposition des collectivités les référentiels et outils d'évaluation permettant de vérifier la conformité au RGAA de leurs services numériques, applications mobiles et mobilier urbain
- Offre de formation qualifiée et de certification en accessibilité numérique des acteurs accompagnant les collectivités



► Assurer la montée en compétence des acteurs de la filière cybersécurité

- Mise en place d'une offre de formation qualifiée et de parcours assurée par l'ANSSI
- Labellisation par l'ANSSI des organismes formateurs agréés
- Que les prestataires justifient eux-mêmes de leur conformité à NIS2

MesServicesCyber

➤ Test de maturité cyber

(<https://messervices.cyber.gouv.fr/test-maturite?session-groupe=EPPIZU>)

- 6 questions pour situer votre entité sur une échelle de 1 à 5

➤ Diagnostic Cyber

(<https://messervices.cyber.gouv.fr/cyberdepart>)

- Inscription gratuite pour bénéficier d'un premier diagnostic cyber accompagné d'un Aidant cyber volontaire et bénévole
- Annuaire des Aidants pour sélectionner celui qui vous convient le mieux :



Les
interconnectés
RÉSEAU DES TERRITOIRES INNOVANTS

(<https://monaide.cyber.gouv.fr/beneficier-du-dispositif/annuaire>)

La Suite territoriale



► Outils pour élever le niveau de sécurité des collectivités et renforcer la souveraineté numérique

Identité numérique

- ProConnect
- Création d'un nom de domaine
(Collectivite.fr)

Services numériques au quotidien pour les élus et agents

- Messagerie
- Fichiers et Projets
- Visio
- Grist

A network diagram with nodes and connecting lines, featuring a large pink arrow pointing right.

Merci pour votre participation